SPAM
Auto-École

Le procédé d’évaluation de départ

Les évaluations de départ avant signature du contrat pour le permis B, AAC et CS, se déroulent à partir d’un logiciel. Voici ci-dessous la procédure d’évaluation :

L'évaluation de départ, qu'est-ce que c'est ?
L'évaluation permet d'estimer le volume d'heures moyen nécessaire à la formation conduite. Une fois en formation, le volume d'heures peut varier en fonction de votre implication, de la régularité de votre travail et de votre rythme d'apprentissage.

Elle est obligatoire pour toute personne souhaitant commencer une formation pratique au permis (Art. R245-2 du code de la route)

Vos connaissances théoriques et vos facultés cognitives sont testées au travers d'exercices sur ordinateur, tablette ou téléphone grâce au support "Klaxo”. Vous réalisez les exercices proposés pendant 25min.

L'évaluation sur numérique permet d'obtenir un résultat neutre qui met à égalité ceux qui n'ont aucune expérience et ceux qui ont déjà conduit, exempt de tout excès d'émotivité liée à la première utilisation d'un véhicule.

Les facultés évaluées sont les suivantes :
•Les capacités et connaissances sensori-motrices • Les capacités de compréhension et de
traitement • Les aspects émotionnels et affectifs • Les facteurs de volonté • Les capacités de
perception, d’analyse et de décision • Les capacités d’attention et de mémoire de travail Le test se divise en 2 parties : - le questionnaire, - l’analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

Une évaluation en voiture est possible :
- En cas de changement d’auto-école après plusieurs heures de pratique réalisées,
- En cas d’échec à l’examen pratique,
- En cas de dérogation aux 20 heures de conduite obligatoire.
L’évaluation est alors réalisée par un enseignant de la conduite au moyen d’une fiche préétablie fournie par un fournisseur agréé et conforme au R.E.M.C.

Pour le permis A1 et A2 l’évaluation s’effectue de la même manière